

tenue sous la présidence de Madame QUEMENER, assistée
de Monsieur RAGUIN et Monsieur DIDIERLAURENT, Conseillers
En présence de Monsieur SANSON, Rapporteur public
Madame ROCHER, Greffière

10 heures 15

01)	DOSSIER N° 2507329	RAPPORTEUR: Monsieur Valentin RAGUIN
Titre de l'affaire	Annulation de l'arrêté n° PC 066 011 25 K0003 en date du 13 août 2025 pris par le préfet des Pyrénées-Orientales refusant à la EARL HENRIC LACLARE l'implantation d'ombrières photovoltaïques d'une puissance de 8,4 MWc sur un terrain sis lieu-dit Cami De Vilanova à Bages.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	EARL HENRIC LACLARE	CABINET D'AVOCATS VOLTA AG (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES PYRENEES ORIENTALES	
Observateur	COMMUNE DE BAGES	MAIRE
02)	DOSSIER N° 2504548	RAPPORTEUR: Monsieur Matthieu DIDIERLAURENT
Titre de l'affaire	Annulation des arrêtés n° PC 011 136 24 30011 et PC 011 268 24 D0001 du 29 avril 2025 par lequel le préfet de l'Aude a refusé au nom de l'Etat un permis de construire à la société Lightsource France SPV 7 en vue de l'installation d'une centrale agrivoltaïque de 37,3 MWC et locaux techniques sur un terrain sis lieudit Fouloubane sur la commune de Fanjeaux et d'une centrale agrivoltaïque de 12,7 Mwc et locaux techniques sur un terrain sis lieudit La Barrière sur la commune de Orsans.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIÉTÉ LIGHTSOURCE FRANCE SPV 7	SAS HUGLO LEPAGE AVOCATS (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE L'AUDE	
Observateur	COMMUNE DE FANJEAUX COMMUNE D'ORSANS	MAIRE maire

10 heures 15

03)	DOSSIER N° 2504657	RAPPORTEUR: Monsieur Valentin RAGUIN
Titre de l'affaire	Annulation de l'arrêté n° "PC 011 225 24 00010 du 29 avril 2025 par lequel le préfet de l'Aude a refusé au nom de l'Etat un permis de construire à la société Boralex Mas Saintes Puelles en vue de l'installation d'une centrale agrivoltaïque de 12,6 Mwc avec locaux techniques sur un terrain sis route de la Bastide lieu-dit Lamarail sur la commune de Mas-Saintes-Puelles	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	LA SOCIÉTÉ BORALEX MAS SAINTES PUELLES	CABINET D'AVOCATS BCTG & ASSOCIES (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE L'AUDE	
Observateur	COMMUNE DE MAS - SAINTES - PUELLES	maire
04)	DOSSIER N° 2307462	RAPPORTEUR: Monsieur Matthieu DIDIERLAURENT
Titre de l'affaire	Annulation de l'arrêté n° PC 66053 23 A0012 du 13 juillet 2023 par lequel le maire de la commune de Collioure a accordé un permis de construire à la SAS Soniloc en vue de la la construction de deux appartements avec garage et piscine sur un terrain sis 1 rue Creu Del Mouner parcelle AR 194-AR 197, ensemble la décision de rejet du recours gracieux du 20 octobre 2023	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SCI CAP DE BOUIREX	SARL CAZIN MARCEAU AVOCATS (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE COLLIOURE SAS SONILOC	S.C.P. CHICHET-HENRY AVOCATS - HG&C M. MALIGE
05)	DOSSIER N° 2304004	RAPPORTEUR: Monsieur Valentin RAGUIN
Titre de l'affaire	Annulation de la décision du 30 mai 2023 par laquelle le président de l'Agglo de Carcassonne a refusé de procéder au raccordement électrique d'une station de relevage située sur le domaine public et de prendre en charge le fonctionnement et l'entretien de cet ouvrage	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	AARPI THEMIS (Cour)
Défendeur	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CARCASSONNE	SCP CGCB & ASSOCIES (Cour)

10 heures 15

06)	DOSSIER N° 2307046	RAPPORTEUR: Monsieur Valentin RAGUIN
Titre de l'affaire	Annulation de l'arrêté n° PC 011 099 23 D0006 pris par le maire de la commune de Conques-sur-Orbiel rejetant sa demande de permis de construire une maison d'habitation et une cuisine d'été sur un terrain sis route de Villemousatoussou, parcelle cadastrée AW 19.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître BELAICHE Raphaël (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE CONQUES SUR ORBIEL	SCP CGCB & ASSOCIES (Cour)
07)	DOSSIER N° 2304584	RAPPORTEUR: Monsieur Valentin RAGUIN
Titre de l'affaire	Annulation de la décision en date du 2 juin 2023 par laquelle la commune de Conques-sur-Orbiel a rejeté le recours gracieux de MM. XX demandant l'abrogation partielle du PLU de la commune sur les parcelles AW 18 et AW 19 classées en zone A du PLU approuvé le 24 mai 2013.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X Monsieur X	Maître BELAICHE Raphaël (Cour) Maître BELAICHE Raphaël (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE CONQUES SUR ORBIEL	MAIRE
08)	DOSSIER N° 2307306	RAPPORTEUR: Monsieur Matthieu DIDIERLAURENT
Titre de l'affaire	Annulation du titre de perception n° 091000 009 001 75 250509 2023 0001682 du 20 mars 2023 , d'un montant de 12 876 € émis en recouvrement de la contribution spéciale prévue par l'article L, 8253-1 du code du Travail (Loi n° 76.621 du 10 juillet 1976) pour l'emploi d'un étranger (M. X), Ensemble le rejet implicite de l'opposition à exécution contre le titre de perception.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître FOURRIER Laurence-Marie (Cour)
Défendeur	OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION MINISTERE DE L'INTERIEUR	directeur
Observateur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'ESSONNE	directeur

10 heures 15

09)

DOSSIER N° 2405613

RAPPORTEUR: Monsieur Valentin RAGUIN

Titre de l'affaire ANNULATION DE LA DECISION DE L'ANAH REJETANT LA DEMANDE DE M. X TENDANT A OBTENIR LE SOLDE DE LA PRIME "MAPRIMERENOV" ACCORDEE POUR L'INSTALLATION D'UN POELE A GRANULES

Nom des parties

Demandeur

Monsieur X

Défendeur

IA . N . A . H .

Représentants des parties

Monsieur HARDY Michel

directeur

Arrêté le 26/02/2026

La présidente : V. Quemener